Commission européenne

SPORT LAB' IRIS

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

# LE SPORT, LIEU DE LUTTE CONTRE LE RACISME

# SOMMAIRE


1. La lutte contre le racisme au sein de l'Union européenne 3

2. Quelle place pour le sport dans la lutte contre le racisme dans l'Union européenne ? 4

3. Le militantisme sportif, des États-Unis jusqu'à l'Europe 5

4. Ouverture / questions / débat 7

5. Pour aller plus loin 8

9



*Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « Sport Lab' » porté par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et mené grâce au soutien de la représentation française de la Commission européenne en France.*

# 1. LA LUTTE CONTRE LE RACISME AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

**En 2000**, l'Union européenne adopte sa **première loi antiraciste**, amenant ainsi chaque pays membre à interdire légalement toute discrimination sur la base d'origine raciale et/ou ethnique.

Malgré ces lois, le racisme persiste dans les sociétés européennes. Le 17 juin 2020, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, déclare :

*« Nous devons parler du racisme. Et nous devons agir. Nous parlerons du racisme, nous étudierons ses racines. […] La bonne nouvelle est que nous ne partons pas de zéro. Dans l'Union européenne, la discrimination est interdite au niveau juridique le plus élevé possible : je veux parler de notre traité et de notre charte des droits fondamentaux. Que ce soit en raison de la race ou de l'origine ethnique. »*

En septembre 2020, la **Commission européenne** publie son ***Anti-racism Action Plan 2020-2025***, ayant pour ambition de combattre ce fléau en mettant en place de nouveaux mécanismes afin de s'assurer que la loi de 2000 est respectée.

**En mars 2021**, dans le cadre de ce plan d'action, le **premier sommet contre le racisme** est coorganisé par la **présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne** et la Commission européenne, en coopération avec l'Intergroupe antiracisme et diversité du Parlement européen.

# 2. QUELLE PLACE POUR LE SPORT DANS LA LUTTE CONTRE LE RACISME DANS L'UNION EUROPÉENNE ?

**Le sport est parfois décrit comme un miroir, grossissant ou déformant, de la société.** Il permet ainsi de mettre en lumière de nombreux enjeux économiques, politiques et sociétaux.

Ainsi, comme l'explique l'ancien joueur de football et militant antiraciste Lilian Thuram, **« le racisme ou la discrimination dans le sport est le reflet du racisme dans la société**[1] **»**. Grâce aux échanges interculturels et aux valeurs dont il fait la promotion, le sport peut aussi **devenir un levier d'éducation et un outil d'inclusion.**

Afin d'avancer sur ce sujet essentiel, de nombreuses initiatives, portées par les institutions européennes ont vu le jour.

### • La Commission européenne :

L'engagement de la Commission européenne ne se limite pas au ***Anti-racism Action plan*** mentionné ci-dessus. En effet, **dès 1997**, la Commission a lancé, à l'occasion de l'année européenne contre le racisme, différents projets. Les discussions suscitées ont ainsi mené une organisation non gouvernementale à se former : ***Football Against Racism in Europe*** **(FARE)** [le football contre le racisme en Europe] qui entend lutter contre le racisme et les discriminations au sein du football européen. Cette ONG a ainsi reçu le soutien de la Commission européenne, ainsi que la FIFA et l'Union des associations européennes de football (UEFA).

Chaque année, la **Commission européenne** organise en partenariat avec le **Parlement européen**, l'*European Parliament Anti-Racism and Diversity intergroup*, ainsi que le Conseil de l'Europe, le ***European Anti-Racism Summit***.

**Un dialogue avec les instances sportives** a également été instauré de manière régulière afin de lutter contre le racisme de manière plus efficace. Par exemple, au lendemain de la présentation de ce plan d'action, la FIFA déclarait en septembre 2020, qu'elle allait utiliser **le football comme outil pour des transformations sociales positives**, en partenariat avec la Commission.

Enfin, la Commission intervient également de manière très concrète grâce au volet sport du **programme Erasmus+**, qui, grâce à des projets, vise à promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre le racisme. Par exemple,
- En 2017, le projet *Sport 4 Inclusion* visait à sensibiliser au racisme et à la xénophobie, particulièrement en faveur des réfugiés, à travers le sport.
- En 2019, *le projet Breaking Barriers through Football* [rompre les barrières à travers le football] visait à promouvoir les échanges entre différentes communautés grâce à la pratique du football.

### • Le Parlement européen

**En mars 2022**, le **Parlement européen** a adopté **une résolution** sur le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme[2] qui insiste ainsi sur **le rôle du sport comme source d' « évolutions sociétales et comportementales »**. En outre, les députés souhaitent que la **Commission européenne élabore des recommandations pour combattre le racisme dans le sport** aux niveaux local, régional, national et européen. De plus, ils exhortent la Commission, les États membres et les fédérations sportives à adopter des mesures en vue de soutenir les victimes de crimes haineux dans le monde du sport.

[1] William Gasparini et Clotilde Talleu, «Préface : L'éducation contre le racisme. Entretien avec Lilian Thuram», in Sport et discriminations en Europe, Strasbourg: Conseil de l'Europe, William Gasparini éd., 2010, pp. 5-8. https://doi.org/10.3917/europ.talle.2010.01.0005

[2] Rapport sur le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2022-0027_FR.html

### • Le Conseil de l'Union européenne

Le **Conseil de l'Union européenne** a créé en 1997 un **Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes** qui avait « pour mission de collecter des données objectives, fiables et comparables et de réaliser des recherches sur le racisme, la xénophobie et les phénomènes similaires dans les États membres de l'UE ».

Afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux, le Conseil fait évoluer cette structure et crée, par une résolution **en 2007**, **l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne**, destinée à aider les institutions européennes et les États membres à appliquer le droit européen en matière de droits fondamentaux.

Cette agence européenne s'est, **dès sa création, intéressée au phénomène de racisme dans le sport**, à travers notamment la publication des différents rapports sur le sujet[3] [4], et notamment un rapport de 2010[5] qui invite **le monde du sport à intégrer des personnes issues de minorités** au sein des structures dirigeantes des clubs et fédérations pour mieux lutter contre le racisme. L'Agence organise ainsi très régulièrement des conférences sur la thématique de la lutte contre le racisme dans le sport, afin de sensibiliser les acteurs et de faire reculer ce fléau.

### • Un texte fondateur : la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

**La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** est un texte important adopté par les États membres de l'Union européenne **en 2000**.

Mentionnée dans le **traité de Lisbonne** de **2007**, elle acquiert, lors de l'entrée en vigueur du **traité en 2009, une valeur contraignante**. Cette charte est particulière importante dans le cadre de la lutte contre le racisme, notamment à travers son **article 21** qui dispose que :

*« Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle »*

[Pour plus d'informations sur la Charte, voir document spécifique]

[3] Feuille d'information sur le racisme dans le sport : https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/1203-Infosheet-racism-in-sport_FR.pdf
[4] Rapport "Racism, football and the Internet", 2002 : https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/154-Football.pdf
[5] Rapport « Racism, ethnic discrimination and exclusion of migrants and minorities in sport: the situation in the EU", 2010 : https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/1206-FRA-report-Racism-in-sports-summary-EN-2010-10-28.pdf
[6] Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : https://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf

# 3. LE MILITANTISME SPORTIF, DES ÉTATS-UNIS JUSQU'À L'EUROPE

En 2016, de nombreux footballeurs tels que Cristiano Ronaldo et Lionel Messi participaient à la campagne de l'UEFA appelée *No to racism*.

Les sportifs et sportives revendiquent de plus en plus le droit de militer pour la lutte contre le racisme, notamment directement sur le terrain. D'abord réticentes, les instances de gouvernance sportive – les institutions qui régissent le sport et ses compétitions – ont désormais tendance à modifier certaines règles qui condamnent tout message politique formulé lors des compétitions.

## 1968 - 2016 : DU POING LEVÉ AU GENOU À TERRE

Certains gestes protestataires réalisés par des sportifs pendant de grandes compétitions ont marqué l'histoire du militantisme.

**Mexico 1968 :**

En 1968, au cœur du mouvement des droits civiques visant à abolir la ségrégation aux États-Unis et promouvoir l'égalité des droits, les athlètes Noirs américains Tommie Smith et John Carlos levaient le poing sur le podium des Jeux olympiques de Mexico. Ce geste symbolique, visant à dénoncer le racisme aux États-Unis, a été lourdement sanctionné par le Comité international olympique (CIO) et critiqué par une partie des Américains. Les deux athlètes ont été expulsés des Jeux et ont vu leur carrière interrompue en raison de cette prise de position politique. Troisième homme du podium, l'Australien Peter Norman, médaillé d'argent, a soutenu les deux athlètes américains en portant un badge en faveur de la lutte pour les droits humains. Son soutien aux deux sportifs américains lui a coûté sa carrière sportive.

### Colin Kaepernick, 2016

Le racisme systémique persiste aux États-Unis, un pays où le sport occupe une place particulièrement importante. En 2016, le joueur de football américain Colin Kaepernick commençait à poser un genou à terre pendant l'hymne national au début de ces matchs avec les 49ers, un geste visant à dénoncer les violences policières et le racisme aux États-Unis. Il ne jouera plus pour la National Football League (NFL) dès janvier 2017.

Son geste, controversé et dénoncé notamment par les partisans du parti républicain, est rapidement viral. Quelques jours après, la footballeuse états-unienne Megan Rapinoe, dès 2016, imitait ce geste lors d'un match international.

En 2020, au lendemain du meurtre de George Floyd, de nombreux sportifs dont des footballeurs évoluant dans les ligues européennes manifestaient contre le racisme et réalisaient ce geste avant le début de chaque match. Un an plus tard, pendant le Championnat d'Europe masculin de football (Euro), de nombreuses équipes nationales – notamment la Belgique, l'Angleterre et la Suisse – se joignaient au mouvement. Alors que l'UEFA adapte son règlement afin de ne pas sanctionner les joueurs qui manifestent contre le racisme sur le terrain, le CIO se montre bien plus réservé. Il interdit encore aujourd'hui tout geste protestataire sur ses podiums et terrains.

Le poing levé de Tommie Smith et John Carlos et le mouvement du genou à terre lancé par Colin Kaepernick **sont des exemples forts de la lutte contre le racisme** au sein du mouvement sportif. Ils ont influencé les sportifs et sportives évoluant dans les compétitions. Beaucoup encourent des sanctions, car certaines instances de gouvernance sportive demeurent encore réticentes à la politisation de ses compétitions.

L'avenir sportif sera, semble-t-il, pourtant de plus en plus protestataire. Ces contestations s'inscriront dans le combat de l'Union européenne contre le racisme, qui persiste malgré son interdiction légale depuis l'année 2000.

# 4. OUVERTURE / QUESTIONS / DÉBAT

**Selon vous, quelles initiatives pourraient permettre de réduire le racisme au sein des sociétés de l'Union européenne ? Le sport peut-il aider à cela et si oui, comment?**

**Que pensez-vous des genoux à terre posés par certains footballeurs lors de l'Euro 2020 ?**

# 5. POUR ALLER PLUS LOIN

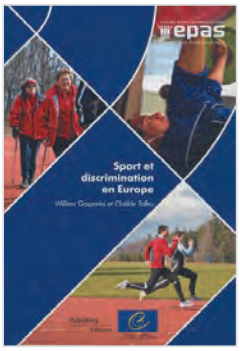


William Gasparini et Clotilde Talleu, *Sport et discrimination en Europe : regards croisés de jeunes chercheurs et de journalistes européens*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2010.

« No to Racism, say UEFA Champions League, UEFA Europa League and UEFA Women's Champions League teams », UEFA, 2016.

Documentaire *Colin in Black & White* (sur Colin Kaepernick), sur Netflix, 2021.

Discours complet d'Ursula von der Leyen au parlement européen, le 17 juin 2020, sur le racisme.

SPORT LAB' IRIS

L'IRIS a lancé en septembre 2021 « Sport Lab' », un projet visant à mieux faire comprendre et connaître à un public lycéen les actions et fonctions de l'Union européenne à travers le prisme du sport.

Sport Lab' est un projet sur 8 mois mené grâce au soutien de la représentation en France de la Commission européenne, en collaboration avec des lycées français.

Grâce à la production de supports pédagogiques variés créés en collaboration avec des enseignants et d'un évènement grand public, ce projet souhaite sensibiliser le public lycéen à des thèmes-clés de l'Union européenne, comme l'inclusion sociale, la lutte contre le racisme, le combat pour l'environnement ou encore pour l'égalité hommes-femmes, et ce *via* la thématique du sport.

**www.iris-france.org/sport-lab/**

**Carole GOMEZ**
**Directrice de recherche à l'IRIS et Coordinatrice du projet Sport Lab'**
**gomez@iris-france.org - 01 53 27 60 77**